

I. Modalités de l'enquête

1.1. Constitution de la base d'enquête

La base d'enquête a été constituée en plusieurs étapes

111. Sélection d'un ensemble de codes APE sur la base de mots -clés

- Sélection d'un ensemble de mots-clés visant à qualifier au mieux les domaines d'intervention des entreprises de la filière environnement. Les mots-clés retenus, et recherchés dans **l'activité réelle des entreprises/établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés**, sont les suivants : *environnement, déchet, pollution, filtration, froid, dépollution, éolien, climatisation, maîtrise, bruit, énergie.*
- Validation de cette sélection en interne (conseillers d'entreprises) et en externe (consultant).
- Réalisation d'une première liste d'entreprises sur la base du fichier consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix. Validation de la pertinence de cette liste en interne par les conseillers d'entreprises.
- Sur la base de ce premier travail, sélection de codes APE (cf. annexe n°1) et de mots clés pertinents.

112. Création d'une liste d'entreprises pour chaque CCI de Bretagne

- Demande aux services fichiers des CCI de Bretagne (*Brest, Côtes d'Armor, Morbihan, Pays de Fougères Pays de Saint Malo et Quimper Cornouaille*) de procéder à une extraction de leur fichier consulaire sur la base des codes APE et des mots-clés retenus.
- Remise en forme des fichiers reçus de chaque CCI par le service Etudes de la CCI de Morlaix afin d'harmoniser leur présentation et de conserver uniquement les champs renseignés par l'ensemble des CCI.

- Les champs retenus sont les suivants ⁽¹⁾ :
 - > Nom / Raison sociale
 - > Adresse complète
 - > Téléphone / Télécopie
 - > Code APE / Activité en clair
 - > Effectif
 - > Nom et prénom du responsable

113. Validation des listes par chaque CCI et création de la base d'enquête

- Envoi du fichier constitué à chaque conseiller d'entreprise référent dans sa CCI pour le domaine de l'environnement. Une grande liberté a été laissée aux conseillers pour ajouter ou supprimer des enregistrements grâce à leur connaissance du terrain et des entreprises de leur circonscription.

Les référents ,environnement, dans le réseau des CCI de Bretagne :

- > Brest : Nicolas Guével
 - > Côtes d'Armor : Louis Guillemot
 - > Morbihan : Antoine Forest
 - > Morlaix : Mireille Tocquer
 - > Pays de Fougères : Jean Louis Turmel
 - > Pays de Saint Malo : Patrick Le Guen
 - > Quimper Cornouaille : Lionel Dizerbo
- Réception par le service Etudes de la CCI de Morlaix des ,fichiers modifiés- et validés par chaque CCI et création de la base d'enquête. Cette dernière est constituée des fichiers des CCI de Bretagne (hors CCI de Rennes), de la liste des entreprises bretonnes ayant exposé au salon POLLUTEC 2004 et des cabinets conseil de Bretagne intervenant dans le domaine de l'environnement

⁽¹⁾ Ces informations seront par la suite exploitées afin de pré remplir et de personnaliser les questionnaires (mailing) et de faciliter le travail du télé opérateur (phoning).

114. La base d'enquête

La base d'enquête définitive est constituée des fichiers des CCI de Bretagne (hors CCI de Rennes), de la liste des entreprises bretonnes ayant exposé au salon POLLUTEC 2004 et des cabinets conseil de Bretagne intervenant dans le domaine de l'environnement

Elle compte 602 entreprises/établissements.

Selon leur origine géographique, la répartition des entreprises est la suivante :

Fichiers des Chambres de Commerce et d'Industrie : 532		
	<i>Brest</i>	71
	<i>Côtes d'Armor</i>	111
	<i>Morbihan</i>	212
	<i>Morlaix</i>	52
	<i>Pays de Fougères</i>	18
	<i>Pays de Saint Malo</i>	42
	<i>Quimper Cornouaille</i>	26
Exposants Bretons au salon POLLUTEC 2004 : 45		
Cabinets conseils bretons spécialisés en environnement : 22		
Autres contacts : 3		